

S/C NGANK.S.J.131098
MINISTERE DE LA DEFENSE
NATIONALE
FORCES ARMEES CONGOLAISES
DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE
DES ARMEES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès
-----oO-----

D E C R E T N° 98-448 du 27 Novembre 1998
portant nomination du Conseiller aux Armées près
le Ministre de la Défense Nationale

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

- ISAS** : VU L'Acte Fondamental;
Vu L'Arreté n°17/61 du 16 Janvier 1961, portant organisation et recrutement des
Forces Armées de la République du Congo;
Vu L'Ordonnance n°31/70 du 18 Août 1970, portant Statut général des Cadres de
l'Armée;
Vu L'Ordonnance n°11/76 du 12 Août 1976, modifiant les Articles 6 et 7 de l'Or-
donnance n°32/70 du 18 Août 1970;
Vu Le Décret n°74/355 du 28 Septembre 1974, portant création du Comité de Défense;
Vu Le Décret n°84/936 du 25 Octobre 1984, portant création et organisation du
Ministère de la Défense Nationale;
Vu Le Décret n°84/938 du 25 Octobre 1984, portant organisation de la Structure
de Cabinet du Ministère de la Défense Nationale;
Vu Le Décret n°002/97 du 2 Novembre 1997 tel que modifié par le Décret n°98/5
du 20 Janvier 1998 portant nomination des Membres du Gouvernement;
Vu Le Décret n°97/13 du 12 Décembre 1997, portant organisation des Intérim des
Membres du Gouvernement;

UR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE :

D E C R E T E :

ARTICLE PREMIER : Le Colonel OSSELE (François), en service au Ministère de la Défense Nationale,
est nommé Conseiller aux Armées près le Ministre de la Défense Nationale.

ARTICLE 2 : L'Intéressé percevra à ce titre l'indemnité prévue par les textes en vigueur.

ARTICLE 3 : Le Ministre de la Défense Nationale et le Ministre des Finances et du Budget,
sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Décret, qui sera enregistré
publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 27 Novembre 1998

Par le Président de la République;

Le Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO -

Le Ministre des Finances et du Budget;